

PROCÉDURE POUR OBTENIR UN DOCUMENT D'IDENTITÉ SUISSE

1. Carte d'identité suisse

- a. Se rendre personnellement et exclusivement au bureau du Contrôle des habitants du lieu de domicile. Fournir à cette occasion 1 photographie actuelle en tenant impérativement compte des critères affichés et qui peuvent aussi être consultés sur internet : www.passeportsuisse.ch (Documents d'identité → Généralités → Tableau des photos-types). Munissez-vous également du livret de famille si la demande concerne un(des) enfant(s) mineur(s).
- b. Le formulaire de commande est à signer sur place par le requérant lui-même (si > 18 ans révolus), le requérant et un représentant légal (si > 7 ans révolus), ou par un représentant légal seul (si moins de 7 ans).
- c. Si vous possédez une ancienne carte d'identité, celle-ci doit être remise à la commande pour annulation.
- d. En cas de perte ou vol de pièces d'identité, vous devez impérativement l'annoncer à la gendarmerie et présenter l'attestation de perte/vol lors de la commande des nouveaux documents.

2. Passeport suisse (ou combinaison passeport + carte d'identité)

A partir du 19 février 2010, cette prestation n'est malheureusement plus disponible auprès des communes.

Pour effectuer une commande, vous devez désormais prendre rendez-vous avec l'administration suivante puis vous y rendre personnellement (Attention : les photos seront prises sur place) :

Office cantonal de la population
Secteur documents d'identité
Rue de Tivoli 22 (4^{ème} étage)
2000 Neuchâtel

Téléphone : 032 / 889.0.889

Internet : www.ne.ch/passeport ou www.passeportsuisse.ch

PROCÉDURE POUR OBTENIR UN DOCUMENT D'IDENTITÉ SUISSE

Tarifs en vigueur

Commande au bureau communal du Contrôle des Habitants du lieu de domicile

<i>CARTE D'IDENTITE</i>	<i>Tarif (yc frais envoi)</i>	<i>Durée de validité</i>
Adulte	Fr. 70.--	10 ans
Enfant de 0 à 18 ans	Fr. 35.--	5 ans

Attention : la totalité du montant est à payer cash lors de la commande

Commande à l'Office de la population, Tivoli 22, 2000 Neuchâtel, 032/889.0.889 (rendez-vous préalable par téléphone ou internet puis se rendre sur place)

<i>PASSEPORT 10 (= modèle 2010, biométrique)</i>	<i>Tarif (yc frais envoi)</i>	<i>Durée de validité</i>
Adulte	Fr. 145.--	10 ans
Enfant de 0 à 18 ans	Fr. 65.--	5 ans

Supplément en cas de commande simultanée d'une carte d'identité + Fr. 13.--

Document d'urgence

Voir procédure directement avec l'Office de la population, Tivoli 22, 2000 Neuchâtel

<i>PASSEPORT PROVISOIRE</i>	<i>Tarif (yc frais envoi)</i>	<i>Durée de validité</i>
Prix unique pour tous	Fr. 105.--	1 voyage max.1 an

Attention : en dernier recours, l'établissement d'un passeport provisoire est possible dans un aéroport mais coûte au minimum CHF 150.00

ATTENTION : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR PRESENTER VOTRE DEMANDE ET TENEZ COMPTE DES DELAIS SUIVANTS :

- Délai de livraison d'une carte d'identité = max. 15 jours ouvrables**
- Délai de livraison d'un passeport = 10 jours ouvrables après le passage à l'Office de la population à Neuchâtel**